

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 88 (1943)
Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Pour la Suisse : 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.— 3 mois fr. 4.—	ABONNEMENT	Pour l'Étranger : 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— 3 mois fr. 5.—
Prix du numéro : fr. 1.50.		

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
 Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

Réflexions sur la campagne de France¹

(Suite)

LA RUPTURE DE LA MEUSE.

Comme on l'a dit précédemment, rien n'autorisait le G. Q. G. de Vincennes à considérer les secteurs confiés aux 2^e et 9^e Armées françaises comme une véritable région fortifiée, capable d'assurer sa défense par ses propres moyens. Que si, particulièrement les divisions de gauche du général Corap, comme le prescrivait la manœuvre Dyle, s'établissaient sur la Meuse entre Givet et Namur, bon nombre des ouvrages bétonnés construits le long de la frontière franco-belge, dans les régions de Hirson, Trélon et Solre-le-Château, allaient se trouver abandonnés et désarmés. En cas d'échec ou de défaite, personne ne pouvait garantir que les armes des divisions battues sur la Meuse viendraient regarnir les embrasures d'où on les avait sorties, dans la matinée du

¹ Voir *Revue Militaire Suisse* N^o 8.